



HAUSSE DES PRIX : L'INSUPPORTABLE...

INFLATION : IL EST URGENT D'AGIR

Au milieu de la multitude de crises qui nous accablent, nous avons déjà souligné l'urgence du moment. Comme les salariés et les autres couches de la population, les retraités subissent une grande perte de leur pouvoir d'achat. Ce ne sont pas les rustines ponctuelles des chèques « de ceci et de cela » qui peuvent assurer la pérennité de la vie quotidienne. Les retraités qui ont produit pendant plus de 40 ans les richesses dont usent les générations suivantes n'acceptent pas l'aumône qui leur est tendue. Ils ne laissent pas bernier par les décomptes volontairement truqués. Alors que nous était promise une indexation des pensions sur l'évolution des prix, celle-ci n'a pas été appliquée depuis 10 ans, entraînant une perte de pouvoir d'achat de plus de 10%.

Avec l'assurance et la morgue qui la caractérisent, Mme Borne s'est fendue d'une déclaration qui réunit à elle seule toutes les facettes de l'entourloupe. Elle parle de 5 % d'augmentation en cumulant les 4 % à percevoir fin juillet-début août et le 1 % du 1^{er} janvier, censé rattraper l'année 2021. Soulignons l'insignifiance de ce « rattrapage 2021 ».

L'Insee a publié pour ladite année une hausse des prix moyenne de 1,6 % et l'indice affichait 2,9 % au 31 décembre 2021. Traduit en perte de pouvoir d'achat, c'est près de trois fois moins qu'une vraie « indexation ». Quant aux 4 % annoncés, c'est bien loin des 5,8 % d'inflation à fin juin. Pour illustrer sa propagande, la dame traduit en chiffres, 5 % de 1 200 €, ça fait 60 € par mois. Mais pour un retraité sur deux, l'augmentation s'applique sur la retraite de base du régime général (en moyenne 750 €). Le reste d'environ 30 à 50 % est assuré par les complémentaires où le Medef bloque obstinément la reprise des négociations. Or de début 2021 à ce jour, l'augmentation se limite au honteux 1 % accordé en novembre 2021.

Pendant ce temps, les milliardaires français profitent de l'accumulation et de l'accroissement sans limite des richesses. Le gouvernement qui s'est fendu de 400 milliards d'aide aux entreprises peut et doit, de toute urgence, mettre fin aux injustices matérielles et morales infligées aux retraités.

Comme à l'accoutumée, dans la plus large unité syndicale, notre syndicat sera partie prenante d'une rentrée offensive sur le pouvoir d'achat des retraités.

G. TARDENOIS



La consommation de viande a baissé de 13% sur un an, celle des fruits de 10% et beaucoup font l'impasse sur les produits laitiers. Les magasins de vêtements sont désertés par les clients, en semaines de soldes, la fréquentation a baissé de 25% par rapport à 2021, de 10% dans les magasins de cosmétiques, de 6% dans les boutiques de jouets.

CHAUMONT HABITAT A BIEN UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (P2)

SNCF : LA HAUTE-MARNE OUBLIÉE RENATIONALISATION D'EDF (P3)

CIGÉO D'UTILITÉ PUBLIQUE ? (P4)

LES EXCLUS DU SÉCUR (P4)

À PROPOS DU CONFLIT UD/ UL CGT DE LANGRES (P4)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT À MARMESSE (P5)

LE BILLET À BB : UBER ALLES (P6)

REVALORISATION DES PENSIONS : UNE DÉCLARATION DES SYNDICATS DE RETRAITÉS (P6)

LE DIRECTEUR DE CHAUMONT HABITAT N'A PAS TOUS LES DROITS !



Le directeur de Chaumont Habitat n'a pas tous les droits !

Plus de rendez-vous avec les locataires qu'il considère tantôt comme des «clients», tantôt comme des assistés capables de toutes les dégradations. Il ne dit pas un mot sur ses obligations en tant que bailleur social, ses engagements Qualibail, la Convention d'utilité sociale signée en 2021 avec les représentants de l'Etat qui l'oblige à répondre aux urgences des locataires comme : un plafond de salle de bain qui s'effondre, éradiquer les blattes et les rats, des communs sans électricité, des portes d'entrée non sécurisées, l'entretien des espaces verts.

Par contre, il sait déclarer en friche le seul espace vert du clos Dormoy, avec son terrain de jeux, sa pelouse arborée et entretenue, afin d'y construire six immeubles de deux étages. Et, dans sa toute puissance, il jette à la rue du jour au lendemain, avec violence, les enfants et les salariées de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles).

Alors qu'il gère de l'argent public, il revendique être le seul maître à bord et ne semble vouloir rendre de comptes à personne, locataires comme élus.

Pourtant, ses « clients » s'organisent en association, en collectif de locataires en colère. Ils ont tout notre soutien et nous poursuivons nos rencontres durant l'été.

Nous serons le jeudi 28 juillet à 18h devant la tour Ashton

MARIE-ROSE PATELLI

LE DESSIN DE LA SEMAINE

L'ALLEMENT QUITTE SES FONCTIONS



COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

OUI, LE LOGEMENT SOCIAL A BIEN UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le directeur de Chaumont Habitat répond dans la presse locale aux différentes critiques dont il a fait l'objet de la part de locataires mécontents et aux actions menées par notre syndicat. Tous ses commentaires sont marqués d'un grossier mépris pour les locataires qui, de la Rochotte à Ashton, des Pierres percées au Cavalier et du Clos Dormoy au 109e RI se plaignent des problèmes qu'ils rencontrent dans leur logement. Le directeur les montre du doigt : ils seraient les uniques responsables des malheurs qu'ils vivent quotidiennement dans leur logement. Un mépris qui apparaît de manière éclatante dans cette phrase *Chaumont Habitat n'est pas un centre d'assistance sociale*. Certes, on savait que M. Gombart n'était pas l'Abbé Pierre, mais encore faudrait-il qu'il se souvienne que les organismes logeurs ont bien une mission d'intérêt général.

La Cour des comptes le dit dans un rapport de 2021 où elle juge que les logements sociaux "ne remplissent plus leur mission d'intérêt général". De même, l'Union sociale pour l'habitat précise que les organismes HLM sont investis d'une mission d'intérêt général.

Il existe aussi une convention d'utilité sociale (CUS) signée pour la période 2021/2026, qui définit la politique patrimoniale de Chaumont Habitat, ses engagements et ses objectifs, par exemple la politique relative à la qualité du service rendu aux locataires.

Chaumont Habitat et son directeur sont donc bien investis d'une mission d'utilité sociale et d'intérêt général que la loi doit leur faire respecter. Et il est étrange qu'il feigne de l'ignorer. De même, ses propos relatés par la presse locale concernant "le peu de droits décisionnaires" de la maire de Chaumont dénotent d'une ignorance inexcusable des textes de loi.

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) précise que les préfets, maires, présidents d'intercommunalités disposent de pouvoirs de police pour **lutter contre l'habitat indigne** : locaux impropres à l'habitation, insalubrité, sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage d'habitation.

Bien évidemment, nous nous réservons le droit, après concertation avec les locataires, de saisir l'Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS) pour réaliser et adresser au ministre chargé du Logement un rapport sur Chaumont Habitat en application de l'article L. 342-10 du code de la construction et de l'habitation. Il serait souhaitable que la préfète et les élus réagissent eux aussi. Il faut faire respecter les droits des locataires et refuser une politique qui porte atteinte à leur dignité.

LE SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

EN FRANCE LES MILLIARDAIRES S'ÉCLATENT

C'est en France que le patrimoine des plus riches a explosé ces dernières années avec une augmentation incommensurable par rapport aux autres pays. Et c'est ici aussi que les plus gros cadeaux ont été faits aux milliardaires qui ont vu leurs patrimoines multipliés par quatre en 10 ans.



URGENTES, HÂTEZ-VOUS LENTEMENT

Pour pallier la déliquescence des services hospitaliers et faire oublier sa responsabilité dans le démantèlement des services de santé, l'ARS prodigue ses conseils estivaux*.

Ainsi, les urgences, en surcharge pendant cette période, doivent être préservées au profit des urgences vitales, aux réelles situations d'urgence ! Donc, si vous êtes en état de choc, si vous venez de vivre un moment traumatisant, que vous contenez un saignement intempestif dû à une chute ou à un coup avec peut-être des fractures, si vous ressentez des douleurs soudaines, une décompensation... faites votre auto diagnostic et rappelez-vous les conseils de l'ARS : « suis-je en état d'urgence vitale ?

Appeler mon médecin traitant ! Où est son numéro ? Au fait, il a pris sa retraite et n'a pas de remplaçant. Appeler le 15, c'est vrai que ces gens-là sont formidables, mais j'ai mal partout et suis incapable de réfléchir avec lucidité à ce qui m'arrive et j'ai peur, je stresse et je n'ai qu'une envie, c'est qu'on s'occupe de moi, ne plus penser à ma douleur, et c'est URGENT !

LOUIS LAPRADE

*JHM du 14.07.22

RENATIONALISATION D'EDF

Mercredi 6 juillet, dans son discours de politique générale devant le nouveau Parlement, la Première ministre a fait part de "l'intention de l'État de détenir 100% du capital d'EDF". C'est un tour de passe-passe prodigieux parce le mot renationalisation n'a jamais été prononcé, mais tout le monde en parle !

De la pure communication et une manipulation publique pour faire croire que ce gouvernement agirait dans l'intérêt général. Selon la fédération CGT de l'énergie (FNME), c'est d'une recapitalisation dont il s'agit. Elle permettra à l'État de décider seul du démantèlement de l'entreprise pour vendre aux copains du CAC 40 tous les morceaux qui rapportent.

Pas un mot sur l'échec de 20 ans de marché de l'énergie (pointé par la Cour des comptes), source de tous nos problèmes, ni de solutions pour les citoyens et leurs factures.

Pour le syndicat, il faut la sortie immédiate des biens vitaux que sont l'électricité et le gaz des marchés de l'énergie, une vraie nationalisation avec la transformation du statut juridique d'EDF SA en EPIC avec une gouvernance démocratique, l'abaissement de la TVA à 5,5% sur la facture d'énergie, la révision de l'évolution des tarifs réglementés et le retour aux tarifs encadrés d'électricité.

SNCF : LA HAUTE-MARNE SACRIFIÉE

Bien sûr, ce n'est pas nouveau, mais le syndicat CGT des cheminots de Chalindrey a raison d'enfoncer le clou, d'autant que la situation du rail dans le département s'est encore détériorée.

La Haute-Marne est la grande oubliée du Grand Est en matière de desserte ferroviaire. « La direction SNCF et la Région Grand Est ont décidé de favoriser les grandes villes de la Région (Reims, Troyes) et surtout de garder pour l'Alsace et la Lorraine les rames qui rapportent ».

Bref, le département, déjà en grande détresse, n'a pas l'air d'occuper grand place dans la politique des transports au plan régional et interrégional. Se déplacer par le train, lorsqu'il y en a, est synonyme de galère.

Matériel vétuste, guichets qui ferment en gare, trains sans contrôleurs, travaux confiés à des entreprises privées, trafic chaotique. On voudrait tuer le service public qu'on ne s'y prendrait pas mieux.

Les trains se raréfient, les bus prennent le relais. Un comble, si l'on considère la cherté des carburants et un non-sens d'un point de vue environnemental.

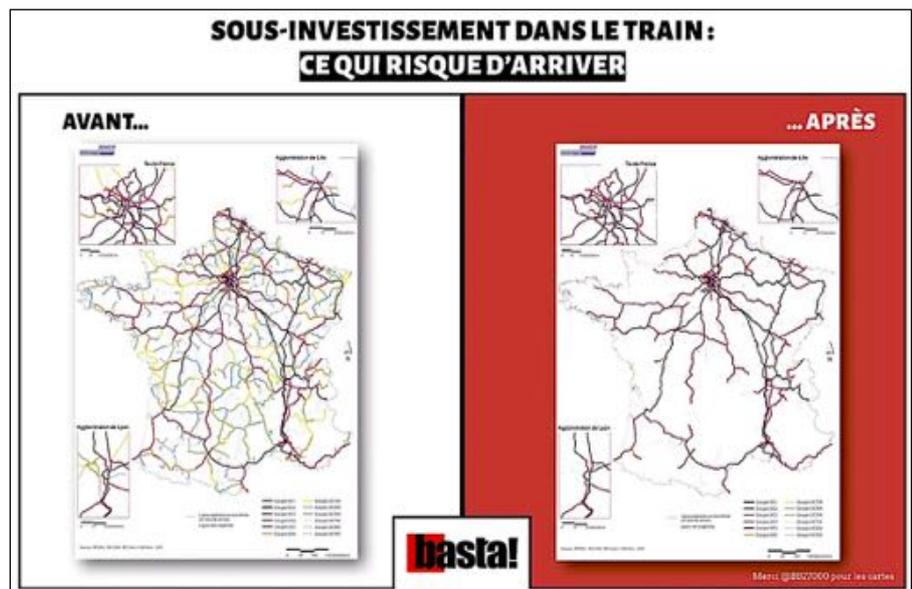
Les usagers font part de leur ras-le-bol et les cheminots se mettent en grève pour protester contre cette politique de destruction de la SNCF et pour l'augmentation de leur salaire. Deux colères que certains tentent d'opposer...

Or le rassemblement est indispensable car il semble bien que le pire ne soit pas derrière nous, ni pour les cheminots ni pour les usagers.

LE SITE BASTA commente ainsi la situation à la SNCF : le gouvernement a renoncé à donner à la SNCF les moyens d'affronter le mur d'investissement qui se dresse face à elle. La chasse aux coûts devra s'intensifier, avec des suppressions massives d'emplois et la fermeture des dessertes non rentables. Cette spirale infernale menace de faire périr le réseau et fait courir un risque nouveau d'accident, alertent les syndicats de cheminots.

Et le site publie une carte de ce qui pourrait arriver si cette politique de sous-investissement n'était pas stoppée.

Ces cartes qui font froid dans le dos apportent une confirmation : la Haute-Marne risque d'être emportée dans une sorte de spirale du vide, si les cheminots et les usagers, ensemble, tous ensemble, n'en font pas leur combat prioritaire...



QUESTION À 2 EUROS À M. LE MAIRE

Combien de milliards gagne l'Etat avec le litre d'essence à plus de 2 euros et 60% de taxes ? On veut la réponse, M. Le Maire, les petits chèques d'aumône que vous nous octroyez en grand seigneur, nous les avons largement financés !

BURE : EXTENSION DE LA POUBELLE NUCLÉAIRE ?

C'est une étape supplémentaire franchie pour le [projet Cigéo](#) d'enfouissement des déchets radioactifs près de Bure. Le 8 juillet, deux décrets ont été publiés au *Journal officiel*. [Le premier](#) inscrit Cigéo parmi les opérations d'intérêt national (OIN) ; [le second](#) le déclare d'utilité publique ; et l'ensemble est censé permettre au gouvernement et à l'Andra d'avoir les mains entièrement libres pour donner un coup d'accélérateur au projet.

Les opposants dénoncent les conditions dans lesquelles s'est réalisée cette enquête d'utilité publique. La commission d'enquête annonçait que : « *l'enquête publique aura amené de nombreuses contributions du public, la majorité en faveur du projet* ». Pourtant, les avis récoltés au cours de la consultation sont bien moins unanimes. 4 158 contributions ont été recueillies, parmi lesquelles trois pétitions en défaveur de Cigéo regroupant 2 129 dépositaires. « *Sur le plan purement comptable, si l'on prend en compte les pétitions, le public est majoritairement opposé au projet* », admettaient les commissaires.

En désignant Cigéo comme [opération d'intérêt national](#), l'État se réserve le pouvoir de définir les politiques d'urbanisme et d'aménagement locales et de délivrer les autorisations d'occupation des sols, parmi lesquelles les permis de construire, ce qui est normalement une prérogative des mairies. 3 641 hectares répartis sur onze communes sont concernés par ce changement de souveraineté.

Enfin, le Cedra se demande si pour savoir si derrière l'utilité publique de Cigéo, ne se cache pas le projet d'étendre encore le stockage radioactif ?

En effet, le territoire de Bure est pressenti pour accueillir une extension de Cigéo : « *Pour les déchets les plus radioactifs (destinés au stockage géologique profond), dans l'hypothèse d'un programme de six réacteurs EPR2. Rien n'empêchera le futur centre d'accueillir les déchets des EPR. Mais ça impliquera « un allongement de la durée de vie de l'installation, une augmentation de l'emprise du stockage et un impact radiologique supplémentaire ».*

Avec le Cedra et le site Reporterre



CONFLIT UD CGT ET UL CGT DE LANGRES DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

La tribune parue dans l'Affranchi, intitulée *CGT contre CGT : ça ne s'arrêtera jamais*, a de quoi inquiéter le commun des cégétistes. Il nous décrit une CGT autoritaire, maniant avec zèle blâme, sanction et exclusion. Une CGT hyper centralisée avec une direction toute puissante, réglant la circulation dans un monde syndical en proie à des problèmes insurmontables.

Détour par les statuts. L'Union départementale n'est pas le représentant de la confédération dans le département ou plutôt, si elle l'est, c'est auprès « *des pouvoirs publics, des organisations patronales, des associations et autres institutions du département.* » (Article 12 des statuts confédéraux*). Et les statuts précisent que ce sont les syndicats qui sont à la base de tout dans la CGT (Titre II des statuts*). Et non pas l'UD !

De ce qui précède (et par expérience) les propos tenus dans l'Affranchi par le secrétaire général de l'UD sont mensongers. La Confédération ne convoque pas et surtout pas pour les raisons invoquées. Elle ne prend pas de décision à la place de telle ou telle organisation. Il est clair que c'est l'UD qui, comme en 2014, a demandé à la CGT nationale de la soutenir dans les démarches visant à sanctionner l'Union locale de Langres. Lorsqu'il s'agit d'un problème aussi grave que la suppression d'une organisation qui existe depuis 1968, il faut bannir l'hyprocrisie et assumer ses actes.

Reparler de 2014 est significatif. Comment peut-on accepter l'héritage d'un congrès placé sous la surveillance d'une milice privée, avec des syndicats interdits d'entrée et des votes qui prêtent à contestation. Un héritage, ça peut se refuser !

Notre syndicat a, lui aussi, avant toute discussion, reçu des courriers infamants, exemple : « *depuis plusieurs années maintenant une activité en direction des retraités se mène en marge de l'activité générale de l'Union Départementale* »...

Nous revendiquons le travail que nous menons sur le territoire : défendre les locataires, lutter contre les déserts médicaux, aller à la rencontre des retraités dans les quartiers ou sur le marché de Chaumont avec un hebdomadaire diffusé à plus de 1000 exemplaires, est-ce condamnable pour un syndicat CGT ?

Pour conclure : si les adhérents de notre syndicat ont tout de suite pris fait et cause pour l'UL CGT de Langres sans connaître tout le fin mot de cette affaire, c'est que le comportement de la direction de l'UD est à l'exact opposé de la conception du syndicalisme qui est la leur. Quand l'indépendance syndicale, la démocratie et la fraternité sont remises en cause par quelque pouvoir que ce soit, il faut savoir dire non. C'est un acte de résistance, un acte de liberté.

Nous côtoyons les militants langrois. Ils sont nos camarades, nos frères de lutte. Et nous avons une certitude : si des militants ont le droit d'arborer le sigle CGT, c'est bien eux. Et qui pourra leur retirer cette fierté ? Qui ?

* https://www.cgt.fr/sites/default/files/2018-08/2017_statue51econgres_v2.pdf

LES EXCLUS DU SÉCUR MÉDICO-SOCIAL

Les décrets concernant la revalorisation de certains professionnels du médico-social sont parus et en application, uniquement validés par la CFDT, les autres syndicats ayant refusé de cautionner des accords excluant une partie des personnels.

Pourtant, l'engagement premier des pouvoirs public était clair : *augmentation identique de salaire des métiers du soin à la personne*. On est loin du compte, la liste des exclus est longue, depuis des cadres à du personnel d'accueil, des lingères, des assistantes familiales. Comment imaginer que ces personnes ne contribuent pas à la bienveillance, au bien-être des publics fragiles ! C'est méconnaître la réalité de ces métiers et mépriser certains acteurs. Des champs entiers sont ignorés comme l'action sociale ou les secteurs santé – sociaux privés. Des mouvements de grève se développent, des questions sont posées au Sénat.

On assiste à des démissions avec l'espoir de trouver un emploi identique dans le secteur privilégié voisin. Certains directeurs, soucieux de l'équité, revalorisent des personnels, des lingères par exemple en maîtresses de maison, au risque de dévaloriser les fonctions.

Là comme ailleurs, on sent un manque de réflexion, des réponses au coup par coup, injustes, maintenant tout une partie de salariés dans un statut de travailleurs pauvres.

LOUIS LAPRADE

L'IMPROMPTU DE MARMESSE

Alors que commencent les préparatifs de l'AG du syndicat CGT des retraités de Chaumont, nous apprenons que le violoncelliste de renommée internationale Mark Drobinsky (lire ci-dessous), ami de longue date de la famille Patelli vient séjourner à Marmesse. Il répétera quelques-unes des œuvres du répertoire classique en fin d'après-midi à l'église du village.

L'amie Catherine Boussard a proposé aux camarades présents à l'AG de profiter de cette exceptionnelle répétition.

Une belle invitation pour terminer en musique cette journée de travail et de détente... Au programme, Bach, Prokofiev, Casals et Rossini.

Mark Drobinsky

Ancien élève de Rostropovitch, Mark Drobinsky a quitté l'URSS en 1974 pour s'établir à Paris. Lauréat du Premier prix au concours international de Munich, il est reconnu comme un des maîtres du violoncelle.

Mark Drobinsky participe au festival Progetto Argerich à Lugano et au festival de Martha Argerich à Buenos Aires. En 2006, il a donné un concert au Kremlin, à Moscou.

Il continue à sillonner le monde avec son violoncelle et se produit sur les scènes majeures comme la Salle Pleyel de Paris, les festivals de Salzbourg et de La Roque-d'Anthéron.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT



MARMESSE LE 5 JUILLET 2022

Une assemblée très féminine, quelques absents de dernière minute, 45 présents, parmi lesquels Frédéric Hayer, de l'U.L. CGT de Langres accompagné d'une délégation du syndicat des retraités et, surprise, des amis Gilets Jaunes de Saint-Dizier venus partager le débat et le repas.

Notre rendez-vous de Marmesse a tenu ses promesses.

Il y a quelques années, un participant avait déclaré : « cette AG, c'est notre université d'été ». Étang, ciel bleu, pique-nique, ambiance bon enfant... Voilà pour le décor d'été...

Pour le côté université, on fera plutôt référence aux facs de 68 : interventions, échanges, accords/désaccords, poursuite du débat. Un débat nécessaire pour fourbir les armes syndicales. À l'AG du syndicat, la discussion durera plus de deux heures... sans pause.

Et n'oublions pas la fraternité, la marque de fabrique de notre syndicat, sans laquelle échanges et activité ne serviraient à rien !

Nous voulions, comme la situation actuelle nous l'impose, faire le point après les élections présidentielles et législatives et l'élection en Haute-Marne de deux députés RN, sur notre démarche syndicale, envisager notre activité pour les mois à venir. Le remue-ménages que nous avons souhaité a bien eu lieu et de la meilleure façon qui soit.

De nombreux camarades sont intervenus pour faire part de leurs

préoccupations : hausse des prix, retraite, pouvoir d'achat, santé, minima sociaux, services publics, auxquelles s'ajoutent les problèmes plus locaux : santé -hôpitaux, déserts médicaux-, logement, fiscalité locale, culture, privatisation des services publics, Cigéo ... ; sans oublier l'unité syndicale ou la question des relations entre structures de la CGT après la décision de l'UD de vouloir priver l'union locale CGT de Langres du sigle CGT.

Une chose est certaine, le syndicat des retraités ne va pas rester les deux pieds dans le même sabot en attendant la « rentrée » de septembre. Comme chaque année, les mois d'été risquent fort d'être meurtriers au plan social.

On peut le voir avec la politique du « chèque », signifiant de fait le refus de remettre à niveau les salaires, les retraites et les indemnités de chômage ou avec la déclaration d'utilité publique accordée à Cigéo.

Les adhérents ont décidé de toute une série d'initiatives pendant les mois de juillet et août.

Ainsi, le syndicat ira à la rencontre des locataires dans les quartiers de Chaumont. Il assurera une présence sur le marché avec son journal. Il sera également à la porte des supermarchés pour parler de la hausse des prix... Et sans doute d'autres actions car, répétons-le, la politique antisociale du pouvoir ne prendra pas de vacances...

RICHARD VAILLANT

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont



Uber Alles

" Notre liberté dépend de la liberté de la Presse, et elle ne saurait être limitée sans être perdue ! " (T. Jefferson †1826)

Le Consortium International des Journalistes d'Investigation, Presse encore libre, a récemment dévoilé les méthodes *contestables* de la société Uber, leader des espaces virtuels de réservation pour véhicules de transports avec chauffeurs. Cette entreprise à la culture largement toxique est devenue le symbole de la "gig economy" (littéralement l'économie des petits boulots) issue des plateformes collaboratives qui n'emploient pas de salariés mais *travaillent* avec des micro-entrepreneurs sans réelle protection sociale. Les auteurs s'appuient notamment sur les confessions de MacGann, lanceur d'alerte repentini qui a déclaré "nous avons vendu un mensonge, comment avoir sa conscience claire si on ne s'élève pas contre la manière dont les gens sont traités aujourd'hui ?".

Le Mac en question est l'ancien lobbyiste d'Uber c'est-à-dire la personne qui organise un groupe de pression auprès d'autorités politiques afin de défendre des intérêts économiques, professionnels... L'enquête des journalistes met en lumière les personnalités qui ont soutenu son expansion scabreuse depuis 2013 et parmi eux, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie.

Il y serait question du rôle actif joué par celui qui était bien placé pour faciliter le développement d'Uber en France, de révélations accablantes comme le fait de suggérer au géant américain de présenter des amendements "clés en main" à des députés bien de chez nous, contre toutes nos règles, tous nos acquis sociaux et contre les droits des travailleurs.

Manu *bat die absolute Macht über alles*, ce que nos cousins germains traduisent par : Macron a un pouvoir absolu sur tout... ah bon !

Il est certain qu'il fut en contacts avérés avec les pontes de la multinationale états-unienne, alors aurait-il pu privilégier en toute connaissance de cause des intérêts privés contraires aux intérêts publics de son pays et de ce fait permettre une dérégulation durable du code du travail ?

Dans tous ces cercles où pue le fric, combien ont rejoint la confrérie des chasseurs patronnée par *saint hubert*, celle des chasseurs de primes ou de stock-options ?

Notre journal refusant l'ubérisation comme modèle de société adhère à cette Presse d'éthique qui éclaire les petits jeux d'influence endémiques d'institutions ou de troubles personnages plaçant le copinage, l'argent et le pouvoir au-dessus de tout : ÜBER alles Kamarade !

PENSIONS DU RÉGIME GÉNÉRAL : + 4% AU 1^{ER} JUILLET ZÉRO POUR LES COMPLÉMENTAIRES !

LES RETRAITES TOUJOURS À LA TRAÎNE !

DÉCLARATION DES SYNDICATS DE RETRAITÉS

Le gouvernement propose dans son projet de loi de revaloriser les pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base de 4 % le 1er juillet.

Il prétend que cette hausse, cumulée à celle de 1,1 % intervenue en janvier, se rapproche du niveau de l'inflation, qui a atteint 5,8 % en juin. Il amalgame deux périodes distinctes :

- **Le 1,1 % du 1er janvier** est censé solder le passé, ce qui est loin du compte. Nous revendiquons un rattrapage significatif du passé évalué à un mois de pension depuis 2014.

- **Le 4 % au 1er juillet** est censé compenser l'inflation de 2022, ce qui est loin du compte. Nous demandons une revalorisation au moins équivalente au taux d'inflation au 1er juillet, avec un effet rétroactif au 1er janvier. L'inflation mesurée par l'Insee défavorise les retraités, elle ne tient pas compte notamment de l'envol des complémentaires santé, dont les tarifs augmentent avec l'âge.

Et pour éviter une baisse des pensions par le franchissement d'un seuil provoquant l'augmentation de la CSG, nous demandons en parallèle l'augmentation des plafonds déterminant les seuils de CSG.

Les petites pensions doivent être portées au niveau du SMIC, le minimum pour vivre. Il est inacceptable qu'une personne âgée survive en dessous du SMIC après avoir travaillé toute sa vie !

Les complémentaires ne peuvent pas être oubliées dans la revalorisation. Elles représentent une partie importante des pensions pour la majorité des personnes en retraite.

Constatant le renforcement des réserves du régime, nous demandons l'ouverture de négociation pour une augmentation au plus vite des pensions complémentaires qui tiennent compte de l'inflation.

Nous revendiquons une évolution des pensions comparable à celle du salaire moyen.

Paris, le 6 juillet 2022



MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Francis, Chantal, Patrice, Sylvie, Jacqueline, Jean-Pierre, Marylène, Christian, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse..... euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT